




Diplôme d'université


Laïcité et République : formation civile et civique


Formation aménagée :


- > le mardi entre 17h30 et 20h30 ;
- > entre septembre et juin.

Le DU propose d'aborder les fondements historiques et philosophiques de la laïcité, en France et en Europe, puis ses applications pratiques, essentiellement en France (dans les services publics, dans l'espace public, dans les relations de travail). Le DU est habilité par le Ministère de l'Intérieur. Formation civile et civique, il permet aux aumôniers hospitaliers, militaires et pénitentiaires de répondre à l'obligation de formation imposée par le Décret n° 2017-756 du 3 mai 2017.

 Campus de Jacob-Bellecombette

 Diplôme délivré par la Faculté de droit

 > Formation initiale
> Formation tout au long de la vie

 Effectifs attendus 20 inscrits

> Objectifs de la formation

- Transmettre un socle commun relatif au contexte sociohistorique, au droit et aux institutions de la France, et en particulier au principe de laïcité et à ses applications.
- Fournir des instruments en vue de faciliter la gestion des personnels et des institutions culturelles et préparer les aumôniers à l'exercice de leurs fonctions dans le cadre d'une administration ou de l'armée.
- Promouvoir la connaissance du fait religieux et des religions implantées sur le territoire français, au regard notamment de leur organisation et de leurs doctrines dans le but de créer un espace de dialogue entre les publics.

> Spécificités

Formation aménagée :

- **le mardi entre 17h30 et 20h30 ;**
- **entre septembre et juin ; afin d'être conciliée avec l'activité professionnelle des participants.**
- Formation en partenariat avec le Bureau central des cultes et l'UFR LLSH.
- Diplôme agréé par le ministère de l'intérieur comme formation civique obligatoire pour les aumôniers rémunérés, au sens de l'arrêté du 5 mai 2017 relatif aux diplômes de formation civile et civique.
- Approche pluridisciplinaire de la laïcité et du fait religieux.
- Intervenants universitaires et professionnels.

> Conditions d'accès

PROFESSIONNELS

Cette formation est accessible en formation continue :

- sans condition de diplôme pour les personnes susceptibles de remplir des missions d'aumônerie ;
- aux professionnels titulaires du baccalauréat.
- Un jury, composé du responsable de la formation et d'une éventuelle commission, prononce après étude du dossier et/ou entretien, l'admission dans les limites de la capacité d'accueil du DU.

ÉTUDIANTS

- Sous réserve des places disponibles, la candidature peut être ouverte aux étudiants en formation initiale titulaires d'une Licence 2.

> Organisation pédagogique

Enseignements

- Le DU représente un volume total de 125 heures.
- Les participants doivent s'inscrire à tous les modules pour acquérir le DU.
- Laïcité et République/Fait religieux et droit des cultes/Fait religieux et société

Modalité d'obtention du diplôme

- Une évaluation finale est prévue et prend la forme d'un grand oral et de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire.
- Le grand oral consiste en une discussion de 30 minutes, après préparation, sur un des thèmes abordés lors de la formation et sur le mémoire.

L'attribution du DU est conditionnée par :

- le suivi complet des modules de la formation sur 1 année universitaire ;
- l'obtention de la moyenne de 10/20 à l'évaluation.

Coût

- 160€ - tarif étudiants
- 400€ - tarif Formation Continue

> Compétences visées

Cette formation pluridisciplinaire, aborde les questions historiques, juridiques, philosophiques, sociologiques, linguistiques, et politiques. Les aspects théoriques (rappel des règles), mais aussi pratiques (mises en situation, retours d'expériences) seront traités.

> Publics

Le DU s'adresse aux :

- agents des différentes administrations (hospitalières, pénitentiaires, éducatives, territoriales, déconcentrées, etc.) ;
- personnels d'encadrement des trois fonctions publiques ;
- gestionnaires et agents d'établissements culturels, sociaux ou médico-sociaux ;
- dirigeants associatifs et religieux ;
- animateurs et formateurs ;
- étudiants.

> Programme

Programme détaillé sur le [catalogue des formations de la Faculté de droit](#).

CERTIFICATIONS :

> Formation enregistrée auprès du répertoire spécifique (ex inventaire).

> Le DU est habilité par le Ministère de l'Intérieur.

> Le DU est agréé par le ministère de l'intérieur comme formation civique obligatoire pour les aumôniers rémunérés, au sens de l'arrêté du 5 mai 2017 relatif aux diplômes de formation civile et civique.



Réalisation : Service communication de la Faculté de droit - Juin 2024 - Crédit photos : CANVA - DOCUMENT NON CONTRACTUEL



> Contact

Responsable pédagogique :
clement.benelbaz@univ-smb.fr

www.fac-droit.univ-smb.fr

Des questions sur la formation continue ?

> Laurence.Redoutez@univ-smb.fr

> 04 79 75 91 82

> www.univ-smb.fr/formation-continue/iufc/

Téléchargez le formulaire de candidature

